

## Variantes saussuriennes : écriture, recherche, style dans les manuscrits de Ferdinand de Saussure

Alessandro Chidichimo

Volume 34, Number 1-2-3, 2014

Le *Cours de linguistique générale* 100 ans après  
*The Course in General Linguistics* 100 Years Later

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1037149ar>  
DOI: <https://doi.org/10.7202/1037149ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association canadienne de sémiotique / Canadian Semiotic Association

ISSN

0229-8651 (print)  
1923-9920 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Chidichimo, A. (2014). Variantes saussuriennes : écriture, recherche, style dans les manuscrits de Ferdinand de Saussure. *Recherches sémiotiques / Semiotic Inquiry*, 34(1-2-3), 113–136. <https://doi.org/10.7202/1037149ar>

Article abstract

In one of the first reviews ever to be published of the *CLG*, Antoine Millet was critical of the form given to the text of the *Course* by its editors Bally and Sechehaye. In this article, I investigate Saussure's writing style from the perspective of author philology. My research thus concerns itself with variations found in Saussure's manuscripts for the *Course of General Linguistics*, starting from *The Double Essence of Language* and other examples from drafts of articles and preparatory notes for lectures. On one hand I highlight the importance of writing as a research instrument for Saussure, on the other hand I develop a hypothesis regarding the convergence of style and writing of his work. The upshot is to illustrate stylistic continuity in Saussure's manuscripts. Finally, I seek to bring together stylistic variations in Saussure's writing with notes made by Saussure in works dedicated to style and writing.

# Variantes saussuriennes : écriture, recherche, style dans les manuscrits de Ferdinand de Saussure<sup>1</sup>

Alessandro Chidichimo  
Université de Genève

- À Orazio Converso

Une des remarques d'Antoine Meillet (1866-1936) sur le travail d'édition du *Cours de Linguistique Générale* [CLG] de Charles Bally (1865-1947) et Albert Sechehaye (1870-1946) portait sur la forme donnée au texte :

Quant à la forme, on a l'impression de l'enseignement de Saussure, mais schématisé. Il y avait dans cet enseignement un mélange unique de formules rigoureuses, soigneusement pesées, d'exemples topiques, choisis avec art, et d'images poétiques, qui rendaient la pensée sensible aux yeux. On retrouve quelque chose de tout cela dans le livre; mais l'éclat de bien des images s'est affaibli, et le nombre même semble en avoir été restreint. (Meillet 1916 : 33)

Si Meillet soulignait la distance par rapport au style oratoire de Saussure, c'est pourtant bien le format du texte et surtout le style immédiat et clair du CLG, tout comme le style de son enseignement diffusé d'abord à Paris et puis à Genève, qui ont permis à Saussure de marquer la linguistique à jamais. L'analyse des archives saussuriennes nous donne la possibilité de retracer les péripéties de son écriture et de comprendre ce qui, pour Meillet, était un des traits caractéristiques de Saussure, à savoir l'attention portée au style et le soin avec lequel il préparait ses exposés. Les manuscrits montrent, en fait, l'auteur à l'œuvre et dévoilent le geste scriptural posé dans son atelier d'écriture. Dans le but de tenter d'observer de plus près la pratique d'écriture de Saussure dans différents contextes, j'ai analysé les variantes dans des documents

sélectionnés en fonction de leurs divers états d'élaboration, du public ciblé, du sujet traité, du contexte et de la période. J'ai donc utilisé des brouillons sans texte final<sup>2</sup> adressés aux scientifiques, le même type de documents mais adressés aux étudiants d'un cours, les épreuves corrigées par l'auteur d'un article scientifique ultérieurement publié et d'autres documents visant un public plus large et inhérents à l'art d'écrire et à la poésie. L'analyse des variantes et la revue des documents me permettront d'émettre une hypothèse sur le rôle de l'écriture chez Saussure et sur la convergence entre le style et l'écriture de recherche.

### 1. Saussure linguiste, écrivain, auteur

Au-delà de Meillet, la question du style chez Saussure revient chez plusieurs dont par exemple Jules Ronjat (1864-1925), qui avait aussi connaissance d'autres documents saussuriens à travers ses liens avec Bally et sa présence à Genève (Fryba-Reber et Chambon 1995-96) et qui dans un compte rendu du *CLG* souligne la justesse et la précision des textes saussuriens : "La lecture du texte même fera voir celles-ci dans toute la clarté que Ferdinand de Saussure savait donner à ses exposés scientifiques en les illustrant – c'est bien le mot – de comparaisons d'une ingéniosité et d'une justesse merveilleuses" (Ronjat 1916 : 1). Le thème de la clarté, de l'élégance et de l'attention stylistique de Saussure tiendra une grande place dans les éloges funèbres de ceux appelés à les prononcer, au premier rang desquels figure Bally qui rappelle l'exposé de Saussure sur les intonations lituanienes au Congrès des Orientalistes de Genève en 1894 : "(...) on avait l'impression, à le voir tracer ses schèmes au tableau noir, d'un mathématicien qui démontre un théorème, et pourtant, par leur sobre élégance, ses démonstrations produisaient une sensation presque esthétique" (Bally 1913 [1915] : 55). L'incontournable attention au style et le soin qu'il mettait dans chaque ligne écrite de sa main, sera pour Georges Guieysse (1869-1889) une source d'hilarité : "De Saussure souffrant d'un mal assez ridicule qui s'appelle je crois une odontalgie, s'était malheureusement excusé par un long télégramme qui restera le monument le plus exquis de son style" (Décimo 1999 : 106). Cette attention stylistique caractérisée par la clarté et le choix des images utilisées lui permettaient de faire brèche dans son auditoire :

*And one must not underestimate the appeal of his style. Another reason for Saussure's impact is that, like Calvin, he spoke clearly. This cost him a lot of effort, because it is much easier in lecturing on a recondite subject like linguistics to resort to jargon, placing the burden on one's students to master that jargon. Saussure struggled too to write clearly, but here the subject got the better of him. (Joseph 2012 : 71).*

L'écriture a toujours un prix et Saussure semblait payer le prix de ses ambitions en termes d'écriture. Tout comme ses prédilections stylistiques, reconnues par ses contemporains, les traces laissées par Saussure concernant son rapport à l'écriture (dont le succès

disproportionné a atteint dans l'esprit des interprètes une dimension, hélas, mythologique) indiquent une difficulté dans la rédaction liée, non seulement à son attention à la forme du texte à laquelle il aspirait, ou bien à l'idéal d'écriture qui le guidait, mais aussi à la nature des problèmes envisagés par les sujets traités<sup>3</sup> :

absol[umen]t incompréhensibles, si je n'étais obligé de v[ou]s avouer que j'ai une horreur malade de la plume, et que t[ou]te rédaction me procure un supplice inimaginable, ~~sans proportion avec le résultat obtenu~~ t[ou]t a fait disproportionné avec l'importance du travail.

~~Cela est augmenté pour moi du fait~~ Quand il s'agit de linguistique, cela est augmenté pour moi du fait que toute théorie claire, plus elle est claire, est inexprimable en linguistique; parce que je mets en fait <et me fais fort de prouver> qu'il n'existe pas un seul terme quelconque dans cette science qui ait jamais reposé sur une idée claire, et qu'ainsi entre le commencement et la fin d'une phrase on est cinq ou six fois tenté de refaire [ ]".

[sur le verso] "[linguis]tique vraie n'a jamais représenté dans les discours et dans la vaine terminologie des linguistes, [ ]". (BGE Ms.fr. 3957/2, f.23-23v; cf. Villani 1990-91 : 6-7).

Dans la mesure où le style représentait une des caractéristiques frappantes de Saussure, donner des indications à ce propos pourrait alors être pertinent. Étrangement, cet aspect n'a pas été traité jusqu'à maintenant, probablement à cause du fait que le *CLG* a été édité par Bally et Sechehaye et que les manuscrits n'ont pas été pris en considération sous cet aspect<sup>4</sup>. L'un des obstacles à une attention au style des textes saussuriens a été la considération de Saussure en tant que théoricien sans prendre en compte la variété des documents selon les raisons de leur production et le contexte philologique propre à chacun d'entre-eux. *A contrario*, considérer Saussure non seulement en tant que linguiste, mais aussi comme un écrivain, ou bien auteur, comme producteur matériel de manuscrits et de textes, rend possible de regarder les grains de l'écriture. Dans cette perspective, la considération de l'écriture saussurienne et l'intérêt pour l'aspect stylistique, pour sa pratique d'écriture, avec aussi la surcharge sémiologique de tout ce qui concerne l'emploi spécifique des matériaux, de l'espace graphique, de l'espace matériel de l'écriture et de la recherche et donc de la formation des concepts saussuriens deviennent évidents. Utiliser cette perspective pour s'occuper des manuscrits de Saussure ouvre la porte à plusieurs niveaux d'analyse, notamment stylistique, mais permet aussi des parcours reconstructifs inédits.

## 2. Un système de corrections, ou des variantes d'auteur

Gianfranco Contini (1912-1990), un des fondateurs de la critique des variantes ou philologie d'auteur, considérait qu'il faut penser à un système de corrections, ou variantes, pour l'étude d'un auteur (Contini 1947 [1984] : 41-42). C'est dans l'analyse des variantes *substitutives*

que l'on trouve "*immanente all'operazione del poeta la coscienza del suo tono proprio, per i temperamenti più riflessivi, la sua idea di poesia, la sua poetica*" (*ibid.* 1974 [1982] : 234). Selon Contini, il faut interroger le travail d'un auteur en considérant plusieurs de ses documents. C'est ce que nous ferons pour Saussure. Il ne faudra pas tirer de conclusions dès l'analyse des variantes prises dans le cadre d'un seul texte, mais nous essaierons, au contraire, de trouver une continuité, un système de variantes d'un manuscrit à l'autre. Chaque variante laisse, en réalité, des indices nous permettant de reconstruire les choix effectués par l'auteur dans un cas particulier et nous permet, en même temps, de retrouver une continuité et une cohérence de l'auteur, un système de corrections présent dans toute sa production. Pour Saussure, la recherche de ce système est aussi nécessaire parce que pour la plupart des documents d'archives examinés, il n'y a pas de texte final auquel comparer les corrections.

La notion de variante appartient à la philologie de la copie, dans un premier temps, et ensuite à la philologie de l'auteur. Une variante apparaît lorsqu'un auteur (ou un copiste) introduit un changement dans une des rédactions précédentes d'un texte (ajout, suppression, permutation, substitution). Les variantes s'appliquent aussi bien à la substance qu'à la forme (comme par exemple une adaptation due à un changement dans la substance du texte) par rapport à une version antérieure. Cet article s'intéresse principalement aux variantes de substance en laissant de côté les variantes formelles. On peut penser aux variantes selon l'axe du temps en déterminant les distinctions entre variantes tardives (l'auteur a introduit une variante à un moment ultérieur à la première rédaction) et immédiates (un changement intervenu au fil de la plume durant la première rédaction). Ces deux types de variantes ont été considérés par la critique génétique en tant que variantes d'écriture et de lecture. La variante d'écriture est une "réécriture qui intervient au fil de la plume, immédiatement; elle est identifiable grâce à un critère de position : sa place est directement à droite de l'unité biffée, sur la même ligne" (Grésillon 1994 : 246). Ce type de variante se situe dans la même temporalité que le premier tour d'écriture : on peut donc avoir, par exemple, les corrections des fautes d'orthographe, la réécriture de la même phrase ou des parties d'une phrase ou d'une période, des mots biffés, des mots dont l'auteur n'a écrit que les premières lettres avant de changer d'idée, etc. Une variante de lecture est, en revanche, "réécriture qui intervient après une interruption du geste scriptural, généralement après une relecture; sa place se situe dans l'espace interlinéaire ou dans les marges" (*ibid.*). La séparation n'est pas toujours aussi nette et il est possible d'avoir des variantes de lecture qui se placent tout de suite après l'unité biffée si on est à la fin d'un paragraphe, par exemple, ou si l'auteur a interrompu la rédaction pour la reprendre ensuite; on peut, de même, avoir des variantes d'écriture qui sont interlinéaires. Enfin, les variantes sont des réécritures (des mots biffés, des substitutions, des ajouts), qui

constituent autant d'indicateurs temporels identifiant les différentes campagnes d'écriture ou les strates de variantes (ainsi, on ne peut pas toujours déduire l'exacte succession des variantes d'une même strate). Pour identifier les variantes, on considère non seulement la position sur la page, mais aussi l'emploi du crayon sur une page précédemment écrite à l'encre et *vice-versa*, l'utilisation d'une encre différente, des ajouts avec un autre morceau de papier collé sur la page du texte initial, des renvois à d'autres parties du texte et donc un montage différent du même texte. Une analyse des manuscrits de Saussure, possible à la suite de la rédaction de cet article, devrait conduire à une enquête sur le signifié de chaque variante de substance en relevant la différence entre ajout, suppression, rétablissement, etc. Ce qui est intéressant pour nous ici est de considérer les cas où Saussure a opéré un choix réfléchi dans la substance par rapport aux termes utilisés, donc des variantes tardives ou de lecture. La recherche de continuité entre ces indices de dissonances que sont les variantes est la direction principale de cette recherche.

### 3. Les variantes dans *De l'essence double du langage*

En 1891, de retour à Genève, Saussure entreprit la rédaction *De l'essence double du langage* [ED]<sup>5</sup>. Le texte ne sera jamais publié, ni même terminé : il n'y a donc pas de texte définitif. ED est en fait un manuscrit tourmenté par les réécritures. Après la première rédaction, Saussure a remanié les pages plusieurs fois dans diverses campagnes d'écriture, en changeant aussi l'ordre des feuilles. Les variantes de lecture sont donc évaluées et pensées dans les relectures et réécritures. Dans le cas d'ED, le jeu entre les variantes détermine les divers états des manuscrits de travail. Ce qui complique l'analyse est le fait que le support sur lequel est écrit ED n'est pas fixe comme un cahier. Il s'agit, au contraire, de feuilles éparses, de type divers, partiellement conservées dans des enveloppes par Saussure. En même temps, c'est justement cet état incomplet du manuscrit – et le travail jamais terminé de Rudolf Engler (1930-2003) sur l'ensemble du fonds des manuscrits coté "Archives de Saussure" – qui permet de voir la stratification temporelle du travail d'écriture. Si on regarde les variantes dans ED on peut voir au moins trois fonctions qui sont entrelacées. Premièrement, améliorer le sens du texte en recherchant la clarté en raison d'une exigence théorique, à savoir tenter d'explicitier les concepts que l'auteur voulait communiquer. Mais à ce moment de la rédaction, quand le texte n'est pas encore définitif, l'effort explicatif de la recherche à travers l'écriture ne concerne pas seulement la possible communication à d'autres, mais également Saussure lui-même qui utilise l'écriture en tant qu'instrument de recherche plutôt que comme simple outil descriptif. L'écriture n'étant pas neutre, elle pèse sur les possibilités propres à la pensée scientifique de se déployer et de trouver les parcours de la clarté et de la découverte. Deuxièmement, les variantes sont liées à la question de la forme et de la présentation que

l'auteur veut donner au texte, donc à une exigence stylistique. Enfin, il y a une fonction communicative issue des deux premières : arriver à communiquer au public de manière efficace la problématique mise en place par le texte.

Le sujet d'*ED* étant difficile à débrouiller, il a demandé plusieurs relectures de la part de l'auteur. Les variantes d'*ED* (AdS 372 : 1-190, 255-256), en général, sont à peu près au nombre de 1923 (qui arrivent autour de 2310 avec les autres documents considérés par Chidichimo 2011). Parmi celles de lecture, les variantes de substance que j'ai considérées sont au nombre de 202. Parmi ces dernières, il y a une présence importante de formes adverbiales. Une importante partie des adverbes parmi les variantes d'*ED*, au moins un tiers, sont des formes adverbiales se terminant en *-ment* produites souvent sur une base adjectivale. Ce type d'adverbes est normalement plus nombreux : "Les formes s'analysent en effet, dans leur quasi totalité, en une base adjectivale au féminin suivie du suffixe adverbial *-ment*, selon un processus de dérivation demeuré productif" (Molinier & Levrier 2000 : 29); on a donc rarement une base d'interjection ou un autre adverbe. Mais ce qui nous intéresse, ce sont les fonctions des adverbes en *-ment* qui sont les mêmes que celles définies par les autres adverbes : manière, intensité/quantité, lieu, temps. Lorsqu'ils sont prédicatifs, alors leur fonction est plus spécifique : "L'adverbe prédicatif a souvent une valeur subjective : il nous révèle la pensée, les réactions, l'attitude du sujet parlant" (Hansen 1982 : 5). Établir une définition exclusive des fonctions des adverbes n'est pas notre but immédiat, ce qui nous intéresse est le fait que les adverbes peuvent servir à préciser et à exprimer le point de vue de l'auteur-locuteur. Les variantes adverbiales se terminant en *-ment* que nous retrouvons dans *ED* sont par exemple 'pratiquement', 'absolument', 'extrêmement', 'exclusivement', 'nécessairement', 'rigoureusement', 'mathématiquement', 'primordialement', 'infiniment'. Pour mieux saisir le poids de ces variantes dans la progression scripturale saussurienne (BGE AdS 372 :1), on peut s'intéresser à des exemples allant de la première rédaction (a), en passant par la transcription diplomatique linéarisée de la deuxième (b) jusqu'à arriver à la version finale (c) :

[a] Quiconque poursuit cette idée arrive exactem[en]t aux mêmes résultats que celui qui partira d'un principe en apparence très distant, par exemple :

[b] <En effet,> Quiconque poursuit <rigour[euse]m[en]t> cette idée arrive <fat[a]l[em]ent> mathématiquem[en]t exactem[en]t aux mêmes résultats que celui qui partira d'un principe en apparence très distant, par exemple : /

‡ Il y a lieu de distinguer dans la langue les phénomènes internes ou de conscience, et les phénomènes externes, directem[en]t saisissables.

Si on regarde la troisième variante, on voit d'abord l'emploi d'"exactement" qui dans ce cas montre une identification (Molinier et Levrier 2000 : 285), un accord entre divers sujets qui poursuivant une même idée en

partant de points de départ divers. On remarque ensuite le passage à 'fatalement' grâce auquel Saussure essaie de représenter l'inévitabilité de la chute logique; or, une chose sujette à la fatalité n'est pas forcément exacte. Avec 'fatalement', on obtient une mise hors discussion des sujets, au détriment de l'exactitude – l'ajout de 'rigoureusement' caractérise la manière de déduire en partant de la première idée, mais n'améliore pas la situation parce que quelqu'un pourra suivre une idée de manière rigoureuse tout en se trompant quand même. Saussure passe alors à l'emploi de 'mathématiquement', en renvoyant à une vérité mathématique qui tient ensemble l'exactitude du résultat possible et qui est propre aux mathématiques et à l'inévitabilité de la fatalité. Il arrive enfin à l'hypothétique version finale :

[c] En effet, quiconque poursuit rigoureusement cette idée arrive mathématiquement aux mêmes résultats que celui qui partira d'un principe en apparence très distant, par exemple : Il y a lieu de distinguer dans la langue les phénomènes *internes* ou de *conscience*, et les phénomènes externes, directement saisissables.

Un autre exemple frontière (BGE AdS 372 : 78), où la limite entre les variantes de lecture et d'écriture se nuance entre les corrections saussuriennes, peut encore également montrer un lieu textuel qui se démarque toujours sur le fil du jeu des adverbes :

[a] Toute espèce de signe existant ds le langage (signe vocal de tout ordre - ou signe non vocal comme „le fait de placer tel signe devt tel autre”) a une valeur purement oppositive, par conséquent purement négative non positive, mais négative au contraire essentiell~t, **NEGATIVE**.

[b] Toute espèce de signe existant ds le langage (<I° les> signe <vocal ® VOCAL> de tout ordre <signe complet tel qu'l n'est, ou 1 pr~, signe complémentaire comme 1 suffixe ou 1 racine, signe dénué de tte signification complète ou ni complémentair comme un „son” déterminé de la> — ou signe non vocal comme „le fait de placer tel signe devt tel autre”) a une valeur purement <par> oppositiv, par conséquent purement négative non positive, mais négative au contraire essentiell~t, **NEGATIVE**. éternell~t **NEG**

Saussure travaille la substance dès le premier passage. Il revient ensuite en lecture et ajoute toute la grande partie en marge de la page à droite et reformule en même temps la conclusion. On peut voir qu'on passe d'une considération de la valeur comme purement oppositive, et par conséquence négative, à une valeur qui perd pour l'instant son caractère oppositif pour devenir 'purement négative' (c'est donc bien évident la construction conceptuelle de Saussure qui est en train d'équilibrer la distinction entre oppositivité et négativité, cf. par exemple CLG/E 3176). Saussure aurait vu, ensuite, l'enjeu des contrastes de pertinences entre l'idée de la pureté et la négativité, qui peut détourner l'attention du lecteur, et choisit le plus immédiat 'non positive, mais négative'. Mais il ne faut pas pour autant laisser s'échapper l'idée de la négativité par opposition à la positivité. Il veut donc conserver, après une première tentative, assez de force pour réitérer l'idée de la négativité des valeurs



et passe à l'emploi de 'essentiellement NEGATIVE'. Il travaille pour cela sur la forme par l'ajout de majuscules, de manière à vouloir souligner l'importance de cet aspect dans le texte en ajoutant le focalisateur 'essentiellement', qui souligne une opposition à une première affirmation (Molinier et Levrier 2000 : 279-281). Mais le travail n'est pas encore terminé et il cherche d'abord un autre terme en biffant 'négative' (nous pourrions lire cette biffure en considération du possible glissement de l'adverbe 'essentiellement' dans le champ sémantique d'une définition ontologique négative). Enfin, Saussure revient sur le texte pour y ajouter des précisions : il sépare 'essentiellement' avec une virgule, ajoute un autre adverbe, 'éternellement', et rétablit la négativité qui, à ce moment, se pose hors de la possibilité d'être paradoxalement partielle ou temporaire et mondaine et sans engendrer de glissements ultérieures :

[c] Toute espèce de signe existant dans le langage [l<sup>e</sup> le signe VOCAL de tout ordre[,] signe complet tel qu'un mot, ou un phrase signe complémentaire comme un suffixe ou une racine, signe dénué de toute signification complète ni complémentaire comme un „son” déterminé de la [ ] — ou signe non vocal comme „le fait de placer tel signe devant tel autre”) a une valeur par conséquent non positive, mais au contraire essentiellement, éternellement NEGATIVE.

Quand Saussure se plonge sur ses manuscrits, il en travaille la forme en essayant d'un côté de trouver la précision expressive à travers les adverbes (et n'hésitant pas à retoucher la présentation des mots comme on a vu avec l'emploi des majuscules) et, de l'autre côté, avec l'ajout de formes adjectivales, d'en donner une expression la plus efficace possible, par exemple *le dernier paragraphe* qui est substitué par *le plus infime* (2). Les variantes d'écriture d'ED peuvent être résumées comme étant des ajouts qui composent une liste de termes caractérisés par la recherche de la force expressive, des locutions qui donnent la possibilité à Saussure, en relisant son texte, d'essayer de le préciser dans son contour, de donner encore plus de clarté à ses affirmations et de pousser l'argumentation dans la direction d'un style plus marqué et de garder l'attention du lecteur proche du texte. Il s'agit d'un détour de Saussure à travers l'écriture pour éliminer les termes ambigus ou faibles, les chutes de concepts qui ne sont pas claires et pour introduire des distinctions dans la trame des relations, afin de chercher l'efficacité. Les réécritures de Saussure touchent la substance, sont déterminées par la recherche de la forme idéale du texte qu'il veut créer. On assiste à une lutte entre Saussure et la langue qui se déploie dans ce cas sur l'axe paradigmatique du choix de la pertinence à donner au texte. L'analyse des variantes montre l'intention de Saussure de rendre ED riche d'assertions claires, et cette série d'adverbes, ces allongements des paroles à la fin desquelles le souffle et la pensée résonnent dans la pause demandée au lecteur, créent un lieu démarqué par ces signifiants qui nous fait entendre l'écho de la voix de Saussure au milieu de la rencontre de plusieurs lignes textuelles et théoriques.

Il y a également la pratique de recherche à travers l'écriture. Certaines variantes sont des variantes de substance qui impliquent une caractérisation théorique. On peut s'en rendre compte en considérant la différence de la terminologie utilisée. *ED* est un lieu de novation terminologique en partant par exemple des mathématiques (*quaternion*, *parallélie*, cf. De Mauro 2005) ou de la nuance entre figure vocale, signe, idée et le passage du rapport entre 'forme/son sens' à celui de 'signe/sa signification' (BGE AdS 372 : 56), mais, encore plus, de l'introduction, pour la première fois, du terme 'diachronie' (Chidichimo à paraître) et contrairement à la régularité des cours où la terminologie est simplifiée par l'effort explicatif fait pour l'auditoire.

L'objectif textuel qui s'expose à travers le style rencontre celui, théorique, du texte. En écrivant *ED* Saussure se propose, en fait, au moins un double objectif. D'un côté, il essaie de définir le système linguistique en tant que système de différences, discutant la structure des valeurs de la langue avec la conscience de la constante duplicité des faits de langage. D'un autre côté, il veut fournir une méthodologie générale pour conduire des recherches en linguistique. Ces deux nécessités déterminent un état de tension et d'urgence dans l'écriture à travers laquelle il essaie de faire de l'ordre et qui se montre à la fois par les nombreuses réécritures des brouillons et par la nature de ces réécritures, qui se déploient suivant la recherche de la clarté. Relever l'effort d'écriture visant à la recherche marque la possibilité de voir la rencontre entre le style et la recherche. Saussure tend alors à construire une image spéculaire de la théorie dans la forme du texte, en essayant de venir au bout de la substance théorique à travers le travail sur la substance du texte. L'effort chimérique qu'on entrevoit est que Saussure veut mettre au point les postulats pour la science de la langue et essayer d'avancer dans la rédaction de son texte de façon cohérente aux principes que lui-même exige pour les autres linguistes, où chaque affirmation, chaque notion, sera justifiée et explicitée dans une correspondance entre théorie et forme du texte.

Dans une note des années genevoises mêlée à d'autres à propos du lithuanien, on voit l'aspiration saussurienne à la clarté et la simplicité dans l'écriture propre à la linguistique :

[12r] Ls <'espèce de> malédiction initiale qui [ ]

<Arriver à la *simplicité* <la plus parfaite> est ailleurs le *signe* but légitime, le devoir, le droit, le signe, et semble-t-il <la récompense promise>, d'une pensée qui s'appliquerait à [ ]> toute espèce d'expression heureuse qui <procurera> l'illusion de la clarté d'une clarté *simple* <en linguistique> est *fondamentalement* <secrètement> condamnée <par cela seul> à être fausse, vu que les objets dont les linguistes <ont en s'occupant de linguistiques>, ne sont jamais *simples* et ne *peuvent* jamais être simples. [...]

Entre ces deux termes : *clarté vraie* <des choses et> *simplicité*, <des choses,> Il y a une barrière infranchissable, défiant tous les assauts, tt à fait suffisante pour [ ] (BGE AdS 378/16, f.12r).

La *récompense promise* de la simplicité est la limite que se pose l'auteur Saussure en écrivant ses textes et en conceptualisant ses théories linguistiques. Mais l'aspiration de l'auteur se trouve confrontée à la résistance de l'argument à traiter. Saussure ressent le contraste entre la possibilité de plier le style à l'argument et la problématique constituée par le risque de produire un texte qui ne représente pas l'idéal stylistique recherché, à savoir arriver à la simplicité, l'élégance, la clarté. Saussure fait passer son écriture entre les flammes de la recherche de la vérité, de la clarté et la conscience de l'impossibilité de simplifier un sujet qui est, par sa propre nature, dans chaque affirmation, imperméable à toutes les tentatives de réduction à une *clarté vraie* et de retrouver une *simplicité des choses*. Chaque réécriture, chaque aller-retour de la plume, est un de ces assauts saussuriens à la théorie linguistique. Dans la perspective d'une symétrie entre style, argumentation et théorie/réalité se passe le combat de la recherche à travers la pratique d'écriture saussurienne.

#### 4. Autres notes de linguistiques générales

Il y a une continuité entre les variantes saussuriennes relevées dans *ED* et celles qui apparaissent dans les notes pour les cours de linguistique générale des années 1907-1911. En comparant les deux manuscrits on pourrait voir des détails sur la différence entre la langue que Saussure utilisait pour un public de spécialistes et pour les étudiants, et plus encore entre la formalisation de l'écriture faite pour le *CLG* et la leçon orale. La différence pertinente pour cet essai consiste dans le fait que la plus grande partie des notes des cours sont mises au propre, prêtes à être utilisées pour la leçon avec une réduction considérable des variantes. Parmi les notes du deuxième et du troisième cours, on a tout de même des pages avec des réécritures. Il sera intéressant de s'arrêter sur le troisième cours et plus particulièrement sur les notes des leçons de mai 1911, car les réécritures de Saussure y sont plus nombreuses et forment un dossier plus consistant par rapport aux deux autres cours (Constantin 2005; BGE Ms.fr. 3951/23). Ces variantes se situent donc dans un moment ultérieur à la mise au propre et à la relecture avant de se présenter aux étudiants ou encore à la réflexion après le cours (voir *infra*). Pour le troisième cours, on peut s'intéresser aux pages où on trouve des réécritures, c'est-à-dire f.3, 8, 10, 24, 25-25v. Les pages suivantes (26-27) sont plus tourmentées et représentent le moment où Saussure utilise la notion de valeur. Ces feuilles correspondent au moment où Saussure décide d'ajouter d'autres parties au programme du cours, dans le mois de mai 1913, à savoir les leçons où il introduit les notions très connues comme par exemple signifiant/signifié, le schéma langue/temps/masse parlante. Saussure change de support en utilisant un nouveau cahier dédié à cette intégration du cours (f.30-47). S'ouvrant avec un *post-scriptum* au f.30 et au f.32, le texte continue le discours saussurien, dans lequel l'orateur dans la salle de classe justifie l'ajout fait aux chapitres déjà discutés : "Il n'y a nul désaccord

avec le plan primitif". Une partie de ce cahier est écrite au crayon (f.37-39) et donc probablement au dehors des lieux habituels de travail où Saussure pouvait utiliser la plume. La série de variantes présentes dans les notes pour ce cours sont très similaires à celles qu'on a déjà vues dans l'essai d'*ED* de vingt ans son aîné, avec un mélange de formes adverbiales et adjectivales (la même chose se retrouve pour le deuxième cours) à la recherche d'une expression claire pareillement à l'essai argumentatif : *préalablement, la plus intime, extraordinaire, réclame le droit de dire, affirme, prétend, implicitement, presque rigoureusement, sans effet, réellement, éminemment [deux fois], à chaque instant, de termes similaires, tout à fait, qui va jusqu'à désespérer, indiscutable, probablement*. Ces glissements signifiants qui emportent le lecteur et le public vers le concept suivant et fixent l'espace matériel sur la page pour faire sédimenter le poids sémantique des concepts à expliquer, reviennent tout le temps dans les manuscrits de Saussure. La co-occurrence entre recherche théorique et attention stylistique est donc à nouveau présente dans les notes pour les cours. Le tourment de l'écriture de recherche pour la clarté théorique et le travail heuristique mettent en lumière l'effort stylistique de l'auteur.

## 5. Les épreuves des textes publiés

Il y a toujours un hiatus entre les brouillons des textes qui ont été publiés et ceux qui n'ont jamais atteint cet état. Dans le premier cas, on voit la ligne d'attaque de l'auteur rétrospectivement, de même on voit les parties du texte que l'auteur a préféré ne pas publier et les autres possibilités envisagées. Par rapport aux textes destinés à la publication, on peut voir l'exemple des corrections des épreuves du compte rendu de Saussure à Schmidt. Ce document retient notre attention en vertu du caractère des variantes (Saussure 1897; Sofia 2012). Ici, chaque variante ne sert pas seulement à apporter de nouvelles données pour l'analyse du texte de Schmidt, mais cherche à ajouter un caractère au texte, à le rendre plus aigu et plus précis. Saussure essaie de donner la plus grande force possible à ses affirmations et d'aller jusqu'au bout dans sa critique. Il devient encore plus sévère envers Schmidt en ajoutant à l'assez neutre : "mais c'est là un autre point obscur" une attaque directe à l'auteur : "par le regrettable silence de l'auteur". Et il ajoute encore à "Nous regrettons de ne pas voir avec la même évidence que l'éminent savant de quoi se compose cette théorie," l'incise "ou ce qui lui vaut <à ses yeux> le son titre de *théorie*;" et encore : "Celle-ci se compose en effet d'arguments égrenés qui se suivent sans se ressembler <complètement dépourvus de suite." (BGE AdS 382/4, f.4). Les différences de style et des affirmations encore plus marquées qui ne sont pas utilisées pour le grand public, se retrouvent dans la comparaison et l'analyse entre les manuscrits préparatoires. Encore une fois, les corrections de Saussure vont dans le sens de la recherche d'une netteté, même si, cette fois avec Schmidt, Saussure ne se soustrait pas à l'obligation qu'il s'impose dans

l'écriture : "Les accusations que vous me prodiguez en face, je les reçois en face. [...] Ceux qui me connaissent savent que de tout temps <j'ai été> homme à recevoir <un> coup de fouet en pleine figure, sans broncher, et m'ont accordé leur estime qui me dispense de la vôtre." (BGE Ms.fr. 3953, f.199; Joseph 2008 : 267).

## 6. Le style selon Saussure

*Le style est l'homme même.*

- Buffon 1753

Si les variantes sont la trace de l'effort de Saussure pour essayer de donner la plus grande force possible à ses affirmations et à éliminer les termes ambigus, arriver à la clarté, cette recherche de la cohérence et de l'efficacité à la fois théoriques et stylistiques à travers l'écriture correspond à une perspective déterminée aussi par un idéal de texte à poursuivre. Si on pense à des suggestions à propos de l'idéal stylistique qui pouvait inspirer Saussure, alors on peut penser à divers exemples comme par exemple les indications sur le style issues du milieu naturaliste, donc de Georges-Louis Leclerc de Buffon (1707-1788), en contact avec Horace-Benedict de Saussure (1740-1799) et qui affirmait combien le style était fondamental également dans la science :

Les ouvrages bien écrits seront les seuls qui passeront à la postérité : la quantité des connaissances, la singularité des faits, la nouveauté même des découvertes, ne sont pas de sûrs garants de l'immortalité : si les ouvrages qui les contiennent ne roulent que sur de petits objets, s'ils sont écrits sans goût, sans noblesse et sans génie, ils périront, parce que les connaissances, les faits et les découvertes s'enlèvent aisément, se transportent et gagnent même à être mises en œuvre par des mains plus habiles. Ces choses sont hors de l'homme, le style est l'homme même. Le style ne peut donc ni s'enlever, ni se transporter, ni s'altérer : s'il est élevé, noble, sublime, l'auteur sera également admiré dans tous les temps; car il n'y a que la vérité qui soit durable, et même éternelle. (1896 [1753])

C'est le style, cultivé par l'auteur, qui détermine le succès de l'ouvrage et l'admiration que l'auteur recevra. Le lien entre style et sciences se retrouve encore dans l'idéal emprunté aux démonstrations dans les sciences mathématiques, à la géométrie (donc à nouveau la triple nécessité de simplicité, clarté, élégance)<sup>6</sup> et en même temps, il nous semble entrevoir des références issues de Cicéron<sup>7</sup>.

D'autres suggestions arrivent du fait que Saussure considérait Adolphe Pictet (1799-1875), comme un exemple, ou bien une source d'inspiration dans sa jeunesse. C'est justement à Pictet que Saussure, encore adolescent, a envoyé son premier essai de linguistique (Candaux 1974-75). Ensuite, lors de la réimpression posthume de l'ouvrage de Pictet, il lui dédiera un long article publié en trois fois dans le *Journal de Genève* en 1878. Pictet, dans le portrait esquissé par Saussure, représente une

sorte d'image idéale du savant et du style oratoire caractérisé par la clarté et l'attention au public : "il possédait le don rare d'exposer avec clarté les sujets les plus abstraits, et de captiver son auditoire par les charmes de son esprit, plus encore que par la solidité de sa science" (Rec 393). Et encore : "Entre ses mains, un tel travail devint autre chose qu'une œuvre savante et sèche : le lecteur le plus étranger à ces études pouvait, soutenu par le *souffle vivifiant* qu'on y sentait partout, gravir aisément des pentes un peu rocailleuses pour s'élever avec l'auteur aux grands aperçus qui les dominent" (Rec : 395-396).

Mais l'on trouve aussi dans les manuscrits saussuriens des indications directes sur le style et la forme qu'il faut donner aux textes. On pense, en particulier, à un commentaire, probablement le brouillon d'une lettre, concernant *Comment les Chinois conçoivent leur civilisation et leur empire*, publié par son frère Léopold (1866-1925) en janvier 1895 (*terminus post quem*)<sup>8</sup> :

[4r] 1. Inégalité du style. – Après une bonne phrase bien frappée, vient une mauvaise phrase entortillée. La différence est si sensible qu'on dirait que de phrase en phrase, ce n'est pas le même auteur qui écrit. – Alors à force d'accrocs et de cahots, le lecteur pense que c'est l'ensemble du style qui souffre ; et cependant, à y regarder de près, ce n'est que la différence de niveau entre les phrases qui produit cet effet. Une bonne partie d'entre elles est irréprochable.

– Chercher à établir entre toutes les phrases le même niveau de clarté et de simplicité, de manière qu'il n'y ait aucun soubresaut pour le lecteur. –

La première phrase du premier alinéa : "*La civilisation chinoise est caractérisée par son homogénéité.*" [65] est parfaite comme entrée en matière. Elle est concise et excite une curiosité vaste sur l'ensemble de ce qui va suivre. Elle est, dirai-je, tout à fait supérieure à ce point de vue.

Mais pourquoi la phrase suivante, qui devrait aiguïser encore ce sentiment de curiosité, [biffé ill.] tombe-t-elle à plat par une construction gauche, donnant un sentiment d'incertitude sur ce que veut l'auteur : *A l'abri de toute influence extérieure, elle s'est développée au sein d'une seule et même race, l'une des mieux définies et la plus nombreuse du genre humain*. Si l'on disait : *à la fois l'une des mieux [4v] définies, et la plus nombreuse du globe*", la phrase se tiendrait sur ses pieds au point de vue au moins d'un certain balancement grammatical, et ne donnerait pas lieu, dès la première alinéa, à une recherche plutôt pénible du sens. [...] (BGE Ms.fr. 3957/4, f.4r-4v)<sup>9</sup>

Aboutir à la clarté et à la simplicité, avoir un style homogène du texte, adapter le texte à son public, mais il y a aussi un autre caractéristique : l'homogénéité du texte, la forme systématique, le caractère rationnel, la même systématité, rationalité, à laquelle Saussure prétendait par rapport aux théories linguistiques : "La distinction comme traditionnelle, et désastreuse, qui supprime en réalité dans le germe toute étude rationnelle de la langue" (BGE AdS 372 : 127). De même, dans les notes de Saussure pour le cours de versification française, il affirme que "Mon système est au contraire de

ne rien admettre que les schémas rationnels, et de voir très froidement si les auteurs poétiques ont suivi ces schémas rationnels ou ne les ont pas suivis.” (BGE Ms.fr. 3970/f, f.6; Shepheard 1990 : 237; Helsloot 2003 : 195)<sup>10</sup>. Si le manuscrit mis au propre s’arrête-là, le brouillon continue encore :

2. – Léger abus des termes scientifiques, et abstraits, au détriment d’un langage plus coloré et plus simple, qui n’est cependant pas diffi composé de choses sensibles, lequel n’est cependant pas <jamais> difficile quand il s’agit de choses faits intéressant une société humaine, ou des individus humains.

Si, en général, c’est toujours une bonne chose <résultat> d’arriv et un bon signe que d’arriver à dire toute chose scientifique dans un langage voisin de la langue familière, cela est encore plus vrai quand il s’agit de faits sociologiques. Il n’y a aucune excuse pour les sociologistes, vu que toute langue <telle qu’elle est,> est précisément calculée à leur usage ~~com par opposition à toute autre science~~ pendant que toutes les autres sciences, quelles qu’elles soient, sont gênées par la langue existante. Les sociétés qui ont établi la langue ne s’occupaient ni des conditions chimiques, ni des conditions physiques du monde, ni même <par. ex.> des conditions linguistiques.

Mais elles ont toujours été obligées de s’occuper des conditions sociologiques où elles vivaient et de la condition de l’être humain. C’est pourquoi tous les termes relatifs à ce genre-là de rapports *existent* et sont facilement [ ] (BGE AdS 372 : 267)<sup>11</sup>

Si Saussure apporte d’autres arguments à propos de la simplicité et s’il critique Léopold pour avoir renoncé à l’emploi d’un langage coloré et “composé de choses sensibles” en lui suggérant d’utiliser un “langage voisin à la langue familière” pour permettre une meilleure compréhension, il introduit son point de vue à propos du langage des “sociologistes”<sup>12</sup> qui, selon lui, pourraient se servir d’un langage plus facile à saisir, parce que les questions dont ils s’occupent ont été toujours présentes dans les discours des sociétés humaines, les conditions sociologiques des êtres humains ayant toujours été au centre de leurs préoccupations. Les sociétés humaines ont donc dû se charger des définitions des termes à employer (dans le cadre saussurien donc du discours sur l’arbitraire), quand par contre les autres disciplines scientifiques doivent trouver une terminologie adéquate qui n’est pas connectée au langage commun. Saussure entrevoit donc dans la sociologie la possibilité d’une cohérence possible entre l’objet et le langage<sup>13</sup>.

On retrouve les vues de Saussure sur le style les dans un contexte encore différent de ce que l’on peut attendre, ce qui ajoute encore d’autres détails à l’idée du style saussurien. Il s’agit d’un brouillon de Saussure sur l’affaire Dreyfus<sup>14</sup>.

M. Crépieux-Jamin<sup>15</sup> a parlé avec la compétence qui lui revient <app[artient]>, de l’intensité, de la ~~for~~ continuité, de la forme, de la dimension, [ ] – j’ai été surpris qu’il ne parlait pas du *style*. La première chose qui frappe est <La première chose qui frappe est la différence de *style* entre les deux écritures proposées.> Pour être une chose insaisissable, et <peut-être> pour ce qu’elle

<il> est une chose insaisissable, le „*style*” est ~~précisément aussi~~ ce qu’il y a de moins imitable, ou <[?]> ce dont on peut le moins se défaire à volonté dans l’écriture. Un coup d’œil sur l’écrit anonyme et les écrits signés montre que l’écrit anonyme est d’un style différent et *supérieur*, (de beaucoup) à celui des écrits signés. Ceux-ci présentent une *écriture* <calligraphie> banale qu’on pourrait qualifier tout justement de *commerciale*, presque absolument dénuée d’élégance en tout. L’écriture de l’auteur anonyme est <représente> une très fine façon d’écrire, remplie de caractère et d’intérêt <et de saveur> et d’imprévu, tout en restant, je le déclare parfaitement semblable à elle-même <en tous ses détails>. Aussi ne suis-je pas d’accord avec la conclusion tendant à dire que l’une des écritures aurait voulu imiter l’autre, quoique d’accord avec la conclusion que les deux écritures ne vont pas de la même main.

Je suis en outre persuadé que l’auteur du document [ ] (BGE Ms.fr. 3957/2, f.51).

Saussure critique Crépieux-Jamin pour le fait qu’il n’a pas considéré, dans l’analyse des documents qui touchaient à Dreyfus, le “*style*” de l’écriture dans lequel ils étaient rédigés. Style qui, tout en restant quelque chose d’insaisissable, reste cependant un trait spécifique de chaque auteur. Si un des deux textes a un style supérieur, selon Saussure, c’est parce qu’il a du caractère en maintenant une identité constante.

## 7. Du style des jeunes poètes

Saussure a eu l’occasion d’exprimer publiquement ses idées à propos de la poésie et du style. Il l’a fait dans les avis qu’il formula en 1901-1902 à propos des textes présentés par les jeunes poètes candidats au Prix Hentsch, prix de littérature de la Faculté de Lettres de Genève. Ces avis donnent d’autres indices sur l’idéal stylistique saussurien<sup>16</sup>. Du texte que Saussure prononcera lors du *Dies Academicus* de l’Université de Genève le 25 janvier 1902 et qui sera publié dans la plaquette commémorative, nous avons non seulement le rapport de la séance de la Faculté de Lettres de l’Université de Genève, mais aussi les brouillons du texte final (BGE Ms.fr. 3957/4, f.1-25)<sup>17</sup>. Il existe une discordance entre le texte du rapport final et les brouillons où il y a des formules inhérentes à la poésie et au style en général alors que, dans le rapport final, le texte est plus concentré sur la critique des deux ouvrages en concours : “Dans une poésie quelconque il faut surtout qu’il y ait de la poésie, chose indéfinissable, mais qui ne proviendra jamais ni de la négligence de la forme, ni de l’abondance d’une pensée philosophique.” (BGE Ms.fr. 3957/4, f.25). Pour faire de la poésie – chose insaisissable comme le style – il faut de l’équilibre, il faut rechercher l’harmonie entre la forme et le contenu.

Il y a, en prose comme en vers, une chose qui s’appelle *écrire*, et qui est la première chose à laquelle regardent les critiques. Le don d’écrire consiste dans l’unité de ton d’une <auprès> pièce. Il ne consiste pas dans la faculté de lancer ça et là des phrases fulgurantes. Il consiste en la parfaite possession où <est> l’auteur de sa pensée, avec [ ] (BGE Ms.fr. 3957/4, f.24)<sup>18</sup>



Dans le texte prononcé en occasion du *Dies Academicus* l'idée de la continuité sera ainsi formulée :

Le défaut véritable du *Drame Intérieur*, du moment qu'il veut être une œuvre poétique, est de ne présenter aucune sorte d'égalité dans sa forme poétique. A côté d'un certain nombre de vers de solide facture, et même de strophes qui sembleraient ne pouvoir être que de la main d'un bon maître, nous assistons à un vrai déchaînement de cacophonies. Il faut que les bons vers soient très bons, ou que le fond de la pensée soit assez résistant, pour qu'un jury quelconque ne se soit point laissé troubler ici par le flot des solécismes et des incorrections. (Saussure 1902 : 22).

L'unité du ton d'une pièce, pareillement à la régularité, la continuité du style dans les articles scientifiques et dans l'évaluation du style d'un auteur, revient dans ce passage. À la base de l'idéal saussurien il y a la "parfaite possession où est l'auteur de sa pensée", c'est-à-dire le contrôle par l'auteur de son argument et du choix opéré dans la composition de son texte. Maintenir une cohérence dans le ton de l'expression chez Saussure sera la clé pour définir ce qui est écrit et ce qui ne l'est pas. Définir si quelque chose est écrit ou ne l'est pas sera le premier critère pour évaluer un texte, "autrement c'est la mort sans aucune phrase" (BGE Ms.fr. 3957/4, f.1-1v, 3) :

Des phrases <mots> éloquentes chez un prosateur et des vers heureux chez un poète ne peuvent jamais <sauraient> remplacer l'obligation élémentaire d'écrire. On a toujours entendu par écrire, maintenir un ton <d'être "écrit"> à laquelle est soumis <pour> préliminaire[ment] l'auteur d'un ouvrage littéraire quelconque <d'être "écrit">. On entend <J'entende, ou> <On entend> par écrire maintenir le ton, quel qu'il soit ; avoir une sûreté d'expression suffisante <d[an]s la langue française> pour que le lecteur se sente guidé <pour l'autorité de la langue qu'on lui parle> <et s'abando[nne ?]> <et mené>. Sur chaque <nouvelle> production en vers ou en prose, des la <d'un> auteurs <"jeune"> nouveaux sont braqués des lorgnons qui examinent d'abord uniquement ceci :

Est ce "écrit", ou ne l'est-ce pas? Dans la négativité, c'est la mort sans aucune phrase. Voilà la vérité hors des concours académiques, et qui est du reste <aussi> connue des candidats eux-mêmes <comme de nous mêmes>, mais qui devrait les in<v>iter, s'ils ont l'intention d'aborder une arène plus vaste, à surveiller tout autrement leurs <ter> débuts. [...]

[1v] Il peut y avoir chez le poète un don plus rare que de faire des vers heureux, et qui est tout simplement celui <pour commencer> <le simple don> de savoir écrire. [...]

Saussure ne se contente pas de ces premières remarques et songe aussi à une forme de poésie "didactico-logique" à la Sully Prudhomme (1839-1907), qu'il faut prendre comme modèle<sup>19</sup> et il rappelle encore la continuité et la cohérence :

[3] Tous deux ne conçoivent l'idée poétique que sous cette <la> forme morcelée <fugitive excessivement morcelée> qui veut fixer une impression fugitive, pendant qu'elle est là de petits morceaux correspondant à autant

d'ide de fugitives courtes inspirations, de fugitives reflets des choses perçus par l'âme, et notées à mesure.

Nous ne leur en faisons pas un crime <aux auteurs d'avoir cultivé cette poésie>. On peut se demander de bonne foi s'il y a encore actuellement une autre poésie que celle-là. Concevons-nous sérieusement encore un poème didactico-logique de <ill.> 100 pages comme <sur le modèle> de la *Justice*<sup>20</sup> de Sully-Prudhomme, et <ou de [?]> le lisons-nous ~~Pe~~ d'un bout à l'autre? C'est douteux. On ne peut donc qu'approuver, jusqu'à inventions plus originales, les [ ]

La pratique d'écriture de Saussure et ses avis sur les autres écrivains, tout comme les avis sur les textes examinés précédemment, sont autant d'indications qui nous permettent de trouver la clé de lecture de l'idéal stylistique saussurien et qui s'ajoutent aux autres remarques.

## 8. Les variations de l'écriture chez Saussure

*Tenemus igitur, Brute, quem quaerimus, sed animo.*

- Cicéron, *Orator*

Penser à Saussure en tant qu'écrivain m'a conduit à chercher la mesure stylistique, la particularité propre à cet écrivain. Une recherche sur les variantes permet de marquer une ligne à travers les manuscrits de Saussure, mais montre aussi la trajectoire tracée par l'écriture saussurienne qui dévoile des nuances théoriques et philologiques inaperçues. Les variantes saussuriennes peuvent être lues et comparées en parcourant la ligne thématique qui amène Saussure à un idéal particulier de poétique, de style et d'écriture. Saussure a une double exigence : dire la théorie, de façon complète et cohérente, être clair, élégant, simple; en même temps la communiquer de façon adéquate et efficace. Il faut songer à un style qui puisse faire demeurer le texte dans le temps. Le problème de Saussure n'est pas seulement *qu'est-ce que je veux expliquer*, mais aussi *de quelle façon je veux expliquer quelque chose*. La forme de l'explication collabore à l'explication. On peut voir, en fait, dans quelle mesure le style, le fait d'inciser le corps matériel de la page, joue sur la manière avec laquelle Saussure détermine ses textes. Le style détermine le texte, il est au cœur de la structure argumentative. Mais en même temps le projet de texte qu'on envisage d'écrire demande un style précis. La page semble être le champ de bataille sur lequel son esprit se débat avec la clarté, à laquelle il veut arriver dans sa propre réflexion et pour les lecteurs, et avec la force qu'il veut concéder à son écriture. Considérer Saussure en tant qu'écrivain et en même temps comme théoricien de la science du langage permet, enfin, de voir la rencontre entre le style et l'attitude scientifique. La cohérence dans les textes que Saussure essayait de mettre en place est le premier critère, mais celui-ci s'accompagne d'une analyse théorique. Le style est aussi déterminé par l'efficacité recherchée selon l'objectif du texte et selon le

lecteur, la présence de l'autre qui se trouve dans chaque texte. C'est ici qu'on voit la différence entre le manuscrit dépourvu de travail et de recherche et celui qui sera publié dans les mêmes textes adressés aux poètes, en même temps la différence entre les collègues et les étudiants, et par conséquent les textes destinés au marché scientifique et ceux qui sont prévus pour les cours.

Pour montrer la relation entre langue et sujet parlant, Saussure utilise l'exemple d'un musicien dont chaque performance est différente de la précédente : "(...) on peut comparer la langue à une symphonie, dont la réalité est indépendante de la manière dont on l'exécute; les fautes que peuvent commettre les musiciens qui la jouent ne compromettent nullement cette réalité" (CLG : 36). Comme un musicien qui improvise, qui essaie des variations sur la même harmonie, quand Saussure est en train d'écrire ses textes, il devient le sujet parlant saussurien : il y a une continuité qu'on peut retrouver dans sa façon d'écrire, dans sa pratique d'écriture d'un texte à l'autre. Le mouvement de la pensée de Saussure vise à l'honorable effort de créer une harmonie entre style, objet théorique et texte. Ses variations autour de cette ligne harmonique sont le mouvement de l'esprit du chercheur qui se rattache aux parcours du stylo sur le papier. Avec son engagement dans l'écriture, Saussure essaie d'éliminer la distance entre l'exigence ressentie par lui-même de restituer une image vraie de la théorie à travers la pratique d'écriture et son parcours de la page en quête de clarté. Saussure cherche une convergence entre le sujet traité et le style utilisé. Pour un sujet comme les fondements de la linguistique générale et la méthodologie de la recherche qui selon lui demandent à être refondés pour dissiper les ambiguïtés, il faut un langage clair, immédiat, dépourvu d'ambiguïté. Cette même attitude, Saussure la verra nécessaire pour définir ce qui est 'écrit' et ce qui ne l'est pas; pour lui, une harmonie et une cohérence dans le texte où les diverses parties de ce dernier font système serviront toujours. Après la clarté, la systématité, il faut la précision qui dépend de ces deux premiers caractères. L'effort qu'on voit dans les variantes ou les ajouts et les suppressions dans les variantes de lecture montrent une présence relevant des formes adverbiales, ou locutions qui tendent à la précision de l'expression. Les autres variantes de substance, les formes adjectivales, déterminent la recherche d'un style élégant et efficace. Au delà des analyses et hypothèses, l'encre semble avoir retenu sur la page le caractère de l'écrivain Saussure et les vicissitudes de sa recherche. En lisant ses manuscrits, juste au milieu de ce combat, c'est l'orateur idéal, l'esprit saussurien qui demeure infranchissable.

## Notes

1. Cet article est une version remaniée d'une communication faite à l'Université de Liège, dans le cadre du colloque *Enjeux théoriques de l'édition des manuscrits de Saussure*, 1 avril 2011.
2. Par 'texte final' (ou en 'état définitif') nous entendons la notion issue de la critique

génétique qui le définit comme un texte qui a reçu le *bon à tirer* de l'auteur, indépendamment du fait qu'il sera publié ou non, ou bien sur lequel l'auteur ne reviendra plus.

3. La célèbre improductivité saussurienne trouve un démenti partiel lorsque l'on regarde le cumul des manuscrits laissés par Saussure qui témoignent du fait que le problème de Saussure n'était pas d'écrire, même avec fatigue, mais d'arriver à la publication. Joseph (2012) a normalisé la scansion de l'emploi du temps de Saussure en le mettant en connexion avec la production en termes de publications.
4. On a considéré la relation de Saussure à la littérature en partant de ses textes sur la versification française, les anagrammes, les légendes germaniques (cf. Bédouret-Larraburu & Prignitz 2012), mais sans travailler le style de l'auteur qu'était Saussure. La question du style est nommée pertinemment à plusieurs reprises par Joseph 2012. Mejía 2007 : 289-290, a dédié quelques paragraphes au style de Saussure dans le cadre de la lecture des brouillons sur l'affaire Dreyfus (voir *infra*). Elle voit chez Saussure une particulière versatilité stylistique cohérente avec les divers récepteurs de ses textes. La présence de l'autre dans l'écriture saussurienne a été argumentée aussi dans Mejía (2014 : 9-21). En principe, le récepteur doit être considéré dans l'interprétation des documents saussuriens : on pense par exemple à la différence entre les textes rédigés pour les cours et ceux qui le sont pour les articles scientifiques. Néanmoins, je ne pense pas qu'on se trouve devant une spécificité uniquement saussurienne, mais plutôt face à une nécessité de l'écriture. Une évaluation analytique de la capacité oratoire de Saussure d'adapter, en bien ou en mal, le discours aux divers récepteurs pourrait être discutée dans le cadre d'une comparaison textuelle.
5. La cote d'archive d'ED est BGE AdS 372 : 1-190 (ELG; Saussure 2011) et p. 255-256 (Kyheng 2008; Saussure 2011 – les manuscrits d'ED sont indiqués en pages 'p.'). J'ai isolé d'autres pages in Chidichimo 2011 et j'ai considéré comme faisant partie d'ED, au-delà des manuscrits inédits, d'autres documents déjà connus.
6. Saussure utilisera la terminologie issue des mathématiques dans ED (par exemple le *quaternion*, cf. *supra*), et il aidera également son frère René (1868-1943) pour son premier article publié en 1891 (Joseph 2012 : 365-369).
7. Les références cicéroniennes dans les textes saussuriens sont présentes à plusieurs reprises. Cicéron était lu par Saussure depuis son plus jeune âge : ses livres étaient présents dans sa bibliothèque personnelle BGE AdS 369/4). Par rapport à la terminologie sur la temporalité et Cicéron, voir Chidichimo 2011 et *sous presse*.
8. Ce document se trouve dans le *Prix Hentsch*, 1901-02 (*infra*). Nous ne savons pas si Saussure lui-même a placé ce document à propos du style parmi d'autres pages où il est question d'écriture ou, au contraire, si ce feuillet a été associé à ces autres documents à cause de l'argument dans le cadre de l'établissement du fond (même si les données matérielles ne concordent pas). Sur les relations tant scientifiques que personnelles entre Ferdinand et Léopold, voir Joseph (1999, 2007 et 2012). Nous ne trouvons pas dans la correspondance entre les deux frères (BGE AdS 367, f.62-87), de trace de ce document, mais à vrai dire il n'y a pas de lettres entre 1894 et 1904. Léopold, de même que son autre frère, René, demandait parfois l'avis de Ferdinand à l'occasion de ses débuts scientifiques et sur des questions de linguistique (*ibid.* : f.86-87). Il faut signaler que dès le 4 février 1895 le *Journal de Genève*, publiait un long extrait (en commençant avec les deux premiers paragraphes du texte de Léopold, qui sont ceux qui sont commentés par Ferdinand) avec une brève introduction non signée, dans la première page avec le titre *Chine – La déchéance de la Chine*.
9. Il existe un brouillon de cette feuille in BGE AdS 372 : 266.

10. Laplantine (2012) a argumenté à propos de cette rationalité. La note de Ronjat au début du dossier (Arrivé 2009; Laplantine 2012 : 140; Joseph 2012 : 448-452) se trouve sur une enveloppe qui servait à garder les notes saussuriennes durant les va-et-vient entre Bally et Ronjat. Tous deux s'échangeaient en effet des documents avec des commentaires, comme par exemple un recueil d'opuscules de Maurice Grammont (1866-1946) appartenant à Ronjat (*cf.* AUG FL12103, Chidichimo *en préparation*). Les cours de Saussure se tiendront à partir du semestre d'hiver 1901-02 jusqu'au semestre d'hiver 1908-09.
11. In Saussure 2011 : 329-331, Amacker, tout en utilisant pour ce document (266-267) le titre *Critique du manuscrit d'un anonyme*, a formulé l'hypothèse qu'il s'agissait de Bally.
12. Ce terme est présent dans Comte 1839 puis dans Durkheim 1887 (<http://www.cnrtl.fr/definition/sociologiste>). La présence de ce terme comtien entre les notes saussuriennes, avant d'inspirer des hypothèses hardies sur l'influence de la sociologie de l'époque sur Saussure, demanderait une analyse philologique, historique et contrastive de la diffusion de ce terme.
13. La datation de ce manuscrit (début 1895) et la référence à "Les sociétés qui ont établi la langue..." ne peut que nous renvoyer au *Cahier Whitney* (BGE Ms.fr. 3951/10; CLG/E 3297) de la même période (dès la fin 1894), où Saussure traite des institutions humaines et de l'arbitraire. Toujours dans le *Cahier Whitney* figure un des brouillons sur l'affaire Dreyfus (*infra*) et un autre (*ibid.* : 39v-40) sur la *Philosophie de la guerre sino-japonaise* (Léopold était justement en Asie jusqu'au 1899, date de son retour à Genève; le conflit entre la Chine et le Japon commencé en 1894 se terminera le 17 avril 1895). Ces indices se révèlent intéressants aussi pour une évaluation du document anti-Dreyfus (*infra*).
14. Lynn-George 2006, Mejia 2007 et Gandon 2011 n'ont pas considéré ce document, jusque aujourd'hui inédit.
15. Jules Crépieux-Jamin (1859-1940), graphologue, fera, en 1897 (*terminus post quem* pour dater le manuscrit de Saussure), l'expertise du "bordereau" dans l'affaire Dreyfus. Son expertise sera d'abord en défaveur de l'accusé, mais il changera ensuite d'avis en affirmant que l'auteur du texte n'est pas Dreyfus. Cet article n'est pas le lieu pour discuter du point de vue philologique la problématique envisagée par cette question et les diverses positions prises par les interprètes. Dans tous les cas Joseph (2012 : 414-417); et auparavant Joseph (2007) a donné une lecture de la question avec laquelle je suis d'accord (aussi en considération des informations liées à Léopold, *supra*). Il me semble que ce document (de la main de Saussure) suggère au moins (en s'ajoutant au Saussure dreyfusard du BGE AdS 371/2, f. 12-15) qu'il était d'accord avec l'analyse des pièces à conviction pour l'annulation des accusations portées contre Dreyfus.
16. Les autres membres du jury du Prix étaient Édouard Tavan (1842-1919) et Ernest Muret (1861-1940). Les étudiants qui ont participé au Prix Hentsch, qui se terminera avec un *ex aequo*, sont Albert Rheinwald (1882-1966) avec le recueil *Drame intérieur* et Aloys Blondel (1883-1908) avec *Age quod agis*. Le premier remportera aussi un prix en argent et continuera sa carrière d'homme de lettres. Quant au deuxième il sera un étudiant de Saussure durant l'année 1902 et pour le cours 1902-1903 de Sanscrit (Linda 2001 : 178), mais il trouvera la mort encore très jeune.
17. Je compléterai tout le travail de comparaison entre les brouillons et le texte définitif avec l'édition du texte publié par Saussure dans une prochaine publication (Chidichimo *en préparation*).
18. Normand (2006 : 89) signale la cote BGE Ms.fr. 3970, quand il s'agit en vérité de BGE Ms.fr. 3957. Shephard (2003 : 238) n'éclaire pas le lecteur sur le fait que les feuilles 3957/4 f. 23-24 n'appartiennent pas à 3970/f, c'est-à-dire les notes pour les cours de versification française. Shephard parle d'un "Traité de

versification française” (*ibid.* : 237), mais cette affirmation ne me semble pas justifiée par les documents à disposition (Laplantine 2012 : 141). Il évalue les notes saussuriennes dans l’optique de la production d’un volume, plutôt que dans la perspective liée aux nécessités d’un cours.

19. Sully Prudhomme, prix Nobel 1901, juste avant le texte rédigé par Saussure. Arrivé (2012 : 36-37; mais aussi Shephard 1990 : 237) a répertorié certains des auteurs littéraires présents dans la bibliothèque de Saussure et ceux cités dans les manuscrits de *Versification française* (BGE Ms.fr. 3970/f). Il ne signale pas Prudhomme qui est présent sous le nom de Sully (*ibid.* : f.12). Dans le cercle de Saussure il faut rappeler que G. Paris a écrit une introduction à l’ouvrage de son ami Sully Prudhomme (Paris 1895, 1896). Le texte de Paris résonne avec les affirmations saussuriennes : “Il réunit ainsi l’incorruptible sincérité de la science aux pressentiments sublimes de la poésie. C’est cette union de la pensée, du sentiment et de l’art qui désignait Sully Prudhomme pour être le porte-parole poétique de notre grande association de philosophes, de savants et d’artistes.” (Paris 1895 : 762). On voit, d’autant plus, invoquer pour l’art de Prudhomme la rencontre entre poésie et les sciences mathématiques (Paris 1895 : 769; Paris 1896 : 78). Cette même rencontre me semble entrevue dans les aspirations de style saussurien. Prampolini (2011) a montré le rapport entre poésie et science autour de la recherche de l’exactitude du langage tant dans la poésie que dans la science.
20. *La Justice* sera publiée en 1878.

## Bibliographie

- BGE Archives de Saussure 367, 369, 371, 372, 378, 382. [AdS]  
 BGE Papiers de Saussure, Manuscrits français 3951, 3953, 3957, 3970. [Ms.fr.]  
 ARRIVÉE, M. (2009) “La rime dans l’enseignement de Ferdinand de Saussure”. In *Cahiers Ferdinand de Saussure* (62) : 103-115.  
 ———. (2012) “De la lettre à la littérature : un trajet saussurien”. In *En quoi Saussure nous peut aider à penser la littérature?* S. Bédouret-Larraburu S. & G. Prignitz (Éds.). Pau : PUPPA : 33-49.  
 BALLY, Ch. (1913 [1915]) “Ferdinand de Saussure”. *Ferdinand de Saussure (1857-1913)*. M. de Saussure (Éd.). Genève : Kundig : 51-57.  
 BÉDOURET-LARRABURU, S. & PRIGNITZ, G. (2012 éd.) *En quoi Saussure peut-il nous aider à penser la littérature?* Pau : PUPPA.  
 BUFFON, G.-L. L. de (1896 [1753]) *Discours sur le Style Discours prononcé à l’Académie française par M. de Buffon le jour de sa réception le 25 août 1753*.  
 CANDAU, J.-D. (1974-75) “Ferdinand de Saussure linguiste à quatorze ans et demi”. In *CFS* (29) : 7-12.  
 CENTRE NATIONAL DE RESSOURCES TEXTUELLES ET LEXICALES <http://www.cnrtl.fr/> (visité le 26 mai 2015)  
 CHIDICHIMO, A. (2011) *Il manoscritto saussuriano* De l’Essence double du langage. Thèse de doctorat, Université de Calabre, 16 mars 2011.  
 ———. (à paraître) “Saussure et la temporalité : une recherche terminologique (1881-1891)”. In *ICHOLS XIV*, Vila Réal 2014.  
 ———. (en préparation) *Les recueils d’opuscules de Charles Bally*.  
 ———. (en préparation) *Index saussurien des Archives de l’Université de Genève*.  
 CONSTANTIN, É. (2005) “Linguistique générale, Cours de M. le Professeur de Saussure, 1910-1911”. In *Cahiers Ferdinand de Saussure* (58) : 83-289.  
 CONTINI, G. (1982 [1974]) “Come lavorava l’Ariosto”. *Esercizi di lettura*. Contini G. (Éd.). Torino : Einaudi : 232-241.  
 ———. (1984 [1947]) “Implicazioni leopardiane”. In *Varianti e altra linguistica*.

- Contini G. (Éd.), Torino : Einaudi : 41-52.
- DÉCIMO, M. (1999) "Une petite famille de travailleurs autour de Georges Guieysse : le monde de la linguistique parisienne". In *Cahiers Ferdinand de Saussure* (52) : 99-121.
- De MAURO, T. (2005) "Introduzione, commento e note". *Saussure F. de, Scritti di linguistica generale*, Roma-Bari : Laterza.
- FRYBA-REBER & CHAMBON (1995-96) "Lettres et fragments inédits de Jules Ronjat adressés à Charles Bally (1912-1918)". In *CFS* (49) : 9-63.
- GANDON, F. (2011) *La morale du linguiste. Saussure entre affaire Dreyfus et massacre des Arméniens, 1894-1898*. Limoges : Lambert-Lucas.
- GRÉSILLON, A. (1994) *Éléments de critique génétique*. Paris : PUF.
- HANSÉN, I. (1982) *Les adverbes prédicatifs français en -ment*. Göteborg : Acta Universitatis Gothoburgensis.
- HELSLOOT, N. (2003) "Divine Rock Ferdinand de Saussure's Poetics". In *Beiträge zur Geschichte der Sprachwissenschaft* (13) : 187-231.
- JOSEPH, J. E. (1999) "The Colonial Linguistics of Léopold de Saussure". *History of Linguistics 1996 (1) Traditions in Linguistics Worldwide. (1)*. D. Cram, A. Linn, & E. Nowak (Eds.), Amsterdam-Philadelphia : J. Benjamins : 127-139.
- \_\_\_\_\_. (2003) "Pictet's Du Beau (1856) and the Crystallisation of Saussurean Linguistics". In *Historiographia Linguistica* (30) 3 : 365-388.
- \_\_\_\_\_. (2007) "Les limites de l'assimilation linguistique selon Léopold de Saussure". In *Histoire Épistémologie Langage* (29) II : 131-143.
- \_\_\_\_\_. (2012) *Saussure*. Oxford : Oxford University Press.
- KILIČ, S. (2008) "Saussure lecteur de Pascal". In *Du côté de chez Saussure*. Arrivé M. (Éd.). Limoges : Lambert Lucas : 165-185.
- KYHENG, R. (2008) "Ferdinand de Saussure. [Entité première - Identité des objets concrets]". In *Texto!* (XIII) 1/20. <http://www.revue-texto.net/index.php?id=116> (visité le 26 mai 2015)
- LAPLANTINE, Ch. (2012) "À propos du cours de versification française". In *quoi Saussure nous peut aider à penser la littérature?* S. Bédouret-Larraburu & G. Prignitz (Éds.). Pau : PUPPA : 139-150.
- LINDA, M. (2001) *Element einer Semiologie des Hörens und Sprechens*. Tübingen : Gunter Narr.
- LYNN-GEORGE, (2006) "The Crossroads of Truth : Ferdinand de Saussure and the Dreyfus Affair". In *MLN* (121) 4 : 961-988.
- MEILLET, A. (1916) "Compte rendu de Saussure F. de Cours de linguistique générale". In *Bulletin de la Société Linguistique de Paris* (20) : 32-36.
- MEJIA, Cl. (2007) "L'adresse et l'écoute, la dualité de la parole. Présentation d'un texte politique de Saussure dans le cahier Whitney". In *Cahiers Ferdinand de Saussure* (60) : 281-299.
- MOLINIER, Ch. & LEVRIER, F. (2000) *Grammaire des adverbes*. Genève-Paris : Droz.
- NORMAND, Cl. (2006) "Les blancs des manuscrits saussuriens". In *Allegro, ma non troppo : invitation à la linguistique*. Paris : Ophrys : 79-112.
- PARIS, G. (1895) "Sully Prudhomme". In *Revue de Paris* (IV) 2 sept-oct 1895 : 761-796; (I) 3 jan-fév 1896 : 77-110.
- PRAMPOLINI, M. (2011) "L'esattezza nella poesia e nella scienza". In *Testi e linguaggi* (5) : 295-302.
- PRUDHOMME, S. (1878) *La justice*. Paris : Lemerre.
- RONJAT, J. (1916) "CR du CLG, Le cours de linguistique de Ferdinand de Saussure". In *Journal de Genève* 26 juin 1916 : 1.
- SAUSSURE, F. de (1897) "Schmidt J., *Kritik der Sonantentheorie, Eine sprachwissenschaftliche Untersuchung*. Weimar, Böhlau Nachfolger, 1895. 195 S. 8°. 5 M". *Indogermanische Forschungen* (VII) Anzeiger : 216-219.
- \_\_\_\_\_. (1902) "Rapport sur le Concours pour le Prix Hentsch". In *AUG/SO*, 1896-

- 1906, 25 janvier 1902. Genève : Kundig : 19-23.
- \_\_\_\_\_. (1922 [1916]) *Cours de linguistique générale*. Paris-Lausanne : Payot.
- \_\_\_\_\_. (1922) *Recueil des publications scientifiques de M. Ferdinand de Saussure*. Genève : Sonor. [Rec]
- \_\_\_\_\_. (1967/74) *Cours de linguistique générale*. R. Engler (Éd.). Wiesbaden : Harrasowitz.
- \_\_\_\_\_. (2001) *Écrits de linguistique générale*. S. Bouquet & R. Engler (Éds.). Paris : Gallimard.
- \_\_\_\_\_. (2011) *Sciences du langage*. R. Amacker (Éd.). Genève : Droz.
- SAUSSURE, L. de (1895) "Comment les chinois conçoivent leur civilisation et leur empire". In *Revue scientifique*, 3 (IVe série) III, 19 janvier 1895 : 65-73.
- SHEPHEARD, D. (1990) "Saussure et la loi poétique". *Présence de Saussure*. Amacker R. et Engler R. (Éds.) Genève : Droz : 235-246.
- SOFIA, E. (2012) "Comment écrire pour transmettre? Modalités argumentatives chez Saussure". In *Genesis* (35) : 59-76.
- VILLANI, P. (1990) "Documenti saussuriani conservati a Lipsia e a Berlino". In *Cahiers Ferdinand de Saussure* (44) : 3-33.

## Résumé

Une des critiques d'Antoine Meillet – l'un des premiers à faire un compte rendu du *CLG* – au travail d'édition de Bally et Sechehaye portait sur la forme donnée au texte. Dans cet article, je présente une recherche à propos du style de Saussure dans le cadre de la philologie d'auteur. Ma recherche porte donc sur les variantes de Saussure dans les manuscrits de linguistique générale à partir de *De l'essence double du langage* et d'autres exemples tirés de brouillons d'articles et de notes préparatoires pour des cours universitaires. Je montre d'une part le rôle de l'écriture, en tant qu'instrument de recherche, chez Saussure, d'autre part j'émetts une hypothèse sur la convergence entre le style et l'écriture au cours d'une recherche. Je voudrais montrer la continuité stylistique des textes et manuscrits de Saussure. Enfin, j'essaie de conjuguer la spécificité des variantes relevées avec les indications de Saussure trouvées dans d'autres manuscrits dédiées plus particulièrement au style et à l'écriture.

**Mots-clés :** Saussure; variantes; philologie; essence double; style; poésie.

## Abstract

In one of the first reviews ever to be published of the *CLG*, Antoine Millet was critical of the form given to the text of the *Course* by its editors Bally and Sechehaye. In this article, I investigate Saussure's writing style from the perspective of author philology. My research thus concerns itself with variations found in Saussure's manuscripts for the *Course of General Linguistics*, starting from *The Double Essence of Language* and other examples from drafts of articles and preparatory notes for lectures. On one hand I highlight the importance of writing as a research instrument for Saussure, on the other hand I develop a hypothesis regarding the convergence of style and writing of his work. The upshot is to illustrate stylistic continuity in Saussure's manuscripts. Finally, I seek to bring together stylistic variations in Saussure's writing with notes made by Saussure in works dedicated to style and writing.

**Keywords :** Saussure; Variations; Philology; Double Essence; Style; Poetry.

Les recherches d'ALESSANDRO CHIDICHIMO s'inscrivent dans l'histoire et l'épistémologie des idées linguistiques, en particulier de l'École Genevoise de Linguistique : Ferdinand de Saussure, Charles Bally, Albert Sechehaye, à partir des



sources manuscrites inédites. Ma thèse “Le manuscrit saussurien de l’Essence double du langage”, Università della Calabria 2011, a été remportée le Prix Bally 2012. C’est ainsi que je me suis spécialisé dans la philologie saussurienne, en travaillant sur la reconstruction des textes grâce à la philologie d’auteur et à la génétique textuelle. Mon projet de postdoctorat sur la bibliothèque scientifique de Bally a été soutenu par la Société Académique de Genève. Ensuite, le travail aux Archives Jean Piaget UniGe (Sinergia FNS, Fabrique des savoirs) m’a permis d’approfondir ma connaissance des rapports entre la linguistique et la psychologie. Récemment je me suis intéressé aux linguistes Michel Bréal et Émile Benveniste.